

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



18 octobre 2024

Inondations exceptionnelles : la Protection Civile renforce son dispositif de soutien aux populations

Depuis le mercredi 16 octobre, plusieurs départements de la moitié sud de la France sont frappés par de violentes perturbations météorologiques, provoquant des pluies torrentielles et des inondations exceptionnelles.

Hier, six départements étaient placés en vigilance rouge : le Rhône (69), la Loire (42), la Haute-Loire (43), l'Ardèche (07), la Lozère (48) et les Alpes-Maritimes (06).

Face à cette situation, la Protection Civile a placé en pré-alerte ses bénévoles, ainsi que des moyens techniques et logistiques prêts à intervenir dans les communes les plus touchées. Ces dernières heures, ils sont intervenus sur de nombreuses communes des Zones SUD et SUD-EST.

Pas moins de 100 bénévoles de la Protection Civile sont déployés dans les départements de l'Ardèche et du Rhône. Ils réalisent des missions de soutien aux populations sinistrées à travers des Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) mis en place pour accueillir les personnes évacuées. Dans le Rhône, des opérations de pompage et de nettoyage sont en cours dans un secteur touchant 80 habitations.

Les moyens nationaux de la Protection Civile, comprenant deux Fourgons Lourds d'Intervention Technique (FLIT) sont sur place. Ces véhicules tout-terrain se rendent au plus près des zones sinistrées pour mener des opérations de déblaiement, de nettoyage des routes et de pompage des bâtiments publics.

La Protection Civile continue d'évaluer les besoins dans les départements touchés par les intempéries et se tient prête à déployer des moyens humains et logistiques supplémentaires pour renforcer les services de l'État.

À propos de la Protection Civile :

La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.

Contacts presse

Jérémy CRUNCHANT- 06 80 95 60 16 - jeremy.crunchant@protection-civile.org